

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR
COMMUNE DE MILLERY

COMPTE-RENDU du Conseil municipal : séance du jeudi 4 mars 2010.

L'an deux mil dix et à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune, convoqué le 27 février 2010, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LÜDI Jacky, Maire.

Présents : M.BROCH Gilbert, M.CHARLES Christian, M.DUCHESNE Bernard, Mme DUMONT Francine, Mme TROUSSEL Madeleine, M. LÜDI Jacky.

Absents : Melle NY Viviane, pouvoir à M. LÜDI Jacky.
M.LEGOUX Jean-Bernard, M.LÉPÉE Eric, Mme PERROT, Claudine, Melle POULAIN Adeline.

Secrétaire de séance : Il est procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Mme TROUSSEL Madeleine
Le compte rendu du Conseil municipal du 18 février est approuvé à l'unanimité.

I) ACHAT ET PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES

Le Maire donne lecture des deux devis demandés et établis par les Pépinières CALAIS de Plombières les Dijon : contenu et montant des devis.

Le premier s'élève à un montant HT de 6246.23 € soit 7056.59 € TTC.

Le second s'élève à un montant HT de 4037.45 € soit 4586.51 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 7 voix pour de retenir le second devis pour cette deuxième tranche d'achat et de plantation qui concerne les six hameaux de la commune. Le Maire précise que cette opération fera l'objet d'une demande de DGE (éligibilité cette année).

II) ADHESION AU C.A.U.E DE LA CÔTE D'OR

Le Maire présente au Conseil municipal le rapport d'activités du C.A.U.E pour l'année 2009.

Il rappelle que la commune est adhérente depuis avril 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de réadhérer pour l'année 2010 au C.A.U.E, le coût s'élevant à 0,20 € par habitant soit un coût total de :

$371 \times 0,20 \text{ €} = 74.20 \text{ €}$

III) DEMANDE DE DON : AMICALE POUR LE DON DU SANG DE SEMUR EN AUXOIS

Le Maire donne lecture du courrier de l'Amicale pour le don du sang de Semur en Auxois.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer un don de 50 € à l'Amicale pour le don du sang de Semur en Auxois

IV) INFORMATIONS DIVERSES

- L'opération d'achat et de plantation d'arbres et arbustes concernera au moins deux emplacements dans chacun des hameaux. Les végétaux plantés l'an passé et n'ayant pas repris seront gratuitement remplacés par l'entreprise Calais.

- Contribution communale au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours : 6413.00 euros

- Les dossiers de demande de subvention départementale pour les travaux de voirie 2010 ont été déposés, sont réputés complets et seront instruits.

- CCS : 20 enfants de la commune bénéficient des transports scolaires pour fréquenter les écoles élémentaires de Semur en Auxois et du RPI Genay/Vic de Chassenay durant l'année scolaire 2009-2010.

- mise à l'étude du devenir des terrains communaux libérés suite à la retraite du locataire.

- permanence de la tenue du bureau de vote des 14 et 21 mars prochains

Le Maire informe le Conseil municipal :

- qu'il a pris contact avec M. Carli, directeur du CAUE, en vue d'une opération « peinture à l'ocre » sur le lavoir de Ménetreux. De plus, un projet d'opération « Cœur de Village » est à l'étude.
- que les travaux d'entretien de l'Armançon devraient débiter à partir du 8 mars. Le bois de chauffage sera mis à disposition des propriétaires qui devront en assurer l'enlèvement dans les 15 jours suivants.
- que par son arrêt du 10 février 2010, le Conseil d'Etat a annulé, à compter du 1^{er} mai 2010, le décret du 19 décembre 2008 qui avait fait passer de 4 000 à 20 000 euros le seuil des marchés pouvant être passés sans publicité ni mise en concurrence.

Courriers :

- de Melle Pautrat et de M. Schnopp
- de la FNACA : rappel de la date officielle des cérémonies commémoratives 19 mars.
- invitation au conseil d'école du RPI Genay/Vic de Chassenay lundi 8 mars
- Fédération Régionale des Travaux Publics de Bourgogne
- de l'école primaire Saint Joseph.
- compte-rendu du comité syndical du SIRTAVA du 8 janvier 2010.
- invitation du comité semurois de la FNACA aux cérémonies du 19 mars prochain

Séance levée à 21h00.